

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE
« l'A-Bey-C »
29 JUIN 2020

Présents	Excusés
M Cazorla (directeur), Mme Debeaune (maire de Bey) Mme Guillot (4eme adjointe) Mmes Monnot, Michaut, Matallah, Gouges (enseignantes), Mmes Durget (ATSEM) Mmes Briset et Pitois (conseillères municipales Montcoy) Mmes Nicol, Silvestre, Nahan, Jousse, M. Pousserol (parents délégués) Mmes Fevre, Rodot (APEEB)	Mme Comtet, Mme Roussel (enseignantes) Mme Lieutet (ATSEM) M. Smaga (DDEN)

1. Validation conseil exceptionnel

Le PV du CE exceptionnel daté du 11 mai 2020 est validé.

2. Élections des délégués de parents d'élèves

L'arrêté du 19 août 2019 apporte un élément nouveau dans le mode de scrutin : le vote pourra être uniquement par correspondance à partir de la rentrée 2020. Il n'y aura donc plus de permanence à tenir à l'école.

Votants : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Le conseil d'école valide ce mode de scrutin pour les élections 2020-2021.

3. Règlement intérieur

Validation du règlement intérieur modifié, en raison de l'abaissement de l'âge de l'obligation de scolarité (« décret n°2019-826 du 2 août 2019 relatif aux modalités de l'obligation d'assiduité en petite section d'école maternelle »).

Une convention est établie entre les familles et l'école, sous couvert de M. l'Inspecteur, pour permettre aux enfants de 3 ans de faire la sieste ailleurs qu'à l'école.

Les horaires de l'école ont été modifiés lors de la reprise du 14 mai 2020, afin d'éviter les regroupements devant le portail et permettre une meilleur mise en place des gestes barrières. Ces horaires ont été maintenus à la reprise de tous les élèves le 22 juin 2020 et seront conservés jusqu'au 03 juillet 2020.

A la rentrée, si la situation sanitaire le permet, les horaires de l'école sont validés comme suit :

École maternelle	École élémentaire
Matin : 8h45 - 11h40	Matin : 8h45 - 11h45
Après-midi : 13h30 - 16h25	Après-midi : 13h30 - 16h30

Le portail ouvre 10 min avant le début des cours.

ATTENTION

Nous vous rappelons que tout retard impacte sur la sécurité des élèves et sur le bon déroulement des apprentissages. De plus, nous demandons aux parents de maternelle de ne pas stationner dans la cour de l'école et de ressortir aussitôt l'enfant remis aux maîtresses. La surveillance est plus difficile lorsque des parents discutent dans la cour.

4. Organisation pédagogique

• équipe enseignante

Mme Comtet a obtenu un poste de CM1/CM2 à St Martin en Bresse.

Mme Leslie Gouges a été nommée pour sa succession. Elle a déjà assuré le remplacement de Mme Comtet et connaît donc certains élèves.

Mmes Monnot, Michaut et Matallah, M. Cazorla conservent leur classe.

Mme Roussel déchargera M. Cazorla tous les lundis.

• répartition des élèves

L'école maternelle compte 37 élèves répartis sur 2 classes. Il n'y a pas de TPS cette année, aucun n'atteignait l'âge demandé par la mairie (2 ans et 6 mois révolus au 1er septembre).

PS	11 élèves	19 élèves avec Mme GOUGES
MS	8 élèves	
MS	7 élèves	18 élèves avec Mme MONNOT
GS	11 élèves	

Les 64 élèves de l'école élémentaire sont répartis dans 3 classes :

CP	11 élèves	24 élèves avec Mme MICHAUT
CE1	13 élèves	
CE2	13 élèves	20 élèves avec Mme MATALLAH
CM1	7 élèves	
CM1	8 élèves	20 élèves avec M. CAZORLA
CM2	12 élèves	

101 élèves attendus à la rentrée (-0 par rapport à la rentrée 2019). Nous sommes à 20 élèves / classe en moyenne.

12 élèves quittent l'école (dont 11 CM2). 11 nouveaux élèves feront leur rentrée (9 PS + 2 CP).

L'école accueille 6 nouvelles familles (dont 6 inscriptions en PS). Nous leur souhaitons la bienvenue.

5. Crédits, coopérative et financements APPEB

• Crédits mairie

La mairie a alloué un budget de 42€+20€/élèves aux classes d'élémentaire pour l'achat de fournitures scolaires et de nouveaux manuels.

Elle a alloué un budget de 42€/ élèves aux classes de maternelle pour l'achat de fournitures scolaires.

La mairie a financé entièrement les carnets de liaison et nous la remercions de cet achat. Ce cahier est très apprécié des parents.

- **Coopérative scolaire**

La coopérative dispose de 4 401,94€ euros + 10€ en espèces +394€ donné par la mairie

La vente de photos de classe et individuelles a rapporté 767,35€

- **Financements APEEB**

Le confinement n'a pas permis à l'APEEB de réaliser ses ventes habituelles et il n'y a donc eu aucune rentrée d'argent.

Elle a mis en place un partenariat avec le site internet Ludilabel qui propose des étiquettes personnalisables. Un pourcentage est reversé à l'association.

L'association propose d'organiser une « fête de l'école » le samedi 5 septembre. Des jeux et une buvette seront proposés, à condition que les mesures sanitaires le permettent.

L'APPEB offre à tous les CM2 une carte cadeau (cultural) d'une valeur de 15€ l'une.

6. Déconfinement et reprise de l'école

Le retour à l'école s'est fait en 3 étapes :

- le jeudi 14 mai (cf. conseil exceptionnel du 11/05) : 21 présents
- le mardi 02 juin : 38 présents
- le lundi 22 juin : 87 présents

Les horaires d'entrée, de sorties et de récréations ont été aménagés pour éviter le brassage des élèves.

D'après le protocole sanitaire du 14 juin 2020 : les enfants doivent se laver régulièrement les mains (en arrivant à l'école, avant et après les récréations, après s'être mouché/éternué).

Du gel hydroalcoolique leur est proposé avant de partir de l'école, quand des affaires sont échangés. L'usage du gel est limité dans la journée mais est permis sous la surveillance d'un adulte.

La distanciation physique d'un mètre s'applique dans les espaces clos (classe, couloir) mais n'est plus imposée dans les espaces ouverts (cour de récréation, activités sportives, ...).

Aucune règle de distanciation n'est appliquée pour les élèves de maternelle.

Les brassages des élèves est limité : une circulation des enfants dans les locaux a été mise en place.

Pendant le confinement, 4 élèves (enfants de personnels soignants) ont été accueillis dans les locaux, sous la surveillance de M. Cazorla et Mme Michaut.

Du personnel communal a été mis à disposition pour les temps de garderie et de repas.

7. Difficultés scolaires et aménagement pédagogique

- **RASED**

Des informations concernant des élèves en difficulté ont été transmises au Réseau d'Aide.

Les enseignants mettent en place des PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative), pendant le temps de classe afin d'améliorer la réussite des élèves les plus fragiles.

M. Chapiro, maître spécialisé, intervient pour des élèves fragiles de cycle 2.

- **Maintien, passage anticipé, orientation**

1 élève bénéficiera d'un maintien.

1 proposition d'orientation SEGPA, en attente de réponse.

1 demande AESH a été transmise (Aide Vie Scolaire)

1 élève bénéficiera d'un emploi du temps particulier pour permettre un passage anticipé.

- **Stage de remise à niveau.**

3 élèves de CM2 ont bénéficié de stage de remise à niveau en avril, dispensé par M. Cazorla en visio-conférence.

5 demandes auprès de familles ont été transmises pour le stage de fin août (ouvert du CP au CM2), dispensé par Mme Matallah.

- **Vacances apprenantes**

3 familles étaient choisies par les enseignants pour être inscrit au dispositif « vacances apprenantes » (permettre aux enfants dits « décrocheurs » de partir en vacances et d'avoir des cours). Aucune famille inscrite à ce dispositif.

8. Projets

Les projets annulés :

- école & cinéma des CM1/CM2 : pas de visionnage du dernier film du cycle
- rencontre CM2/6ème
- natation scolaire, mais la piscine était en rénovation
- musée du pain et musée Denon
- rencontre avec les correspondants
- visite de la ferme de Simard

Les projets reportés à l'année prochaine :

- Nettoyons la Nature (date à définir)
- cycle cirque et spectacle à Noël. Les devis avaient été faits et soumis à l'APEEB pour le financement.
- cycle EPS avec Virginie Cauvin

9. Évaluations et LSU

Les livrets de fin d'année ont été remplis et seront transmis aux parents avant la fin de la semaine. Cette année, les enseignants ont « évalué » le travail fait avant le confinement, les progrès réalisés au retour de l'école et le suivi pendant le confinement. Certaines compétences ne peuvent donc être évaluées.

10. ENIR

Le projet ENIR a été inauguré en janvier. Les élèves ont utilisé le matériel juste avant le confinement. Cependant, des problèmes sont vite apparus : 1 video projecteur ne fonctionne pas. L'école demande à la mairie si elle peut gérer le retour en SAV car M. Cazorla, qui a monté seul le projet de bout en bout, ne peut s'occuper de la maintenance.

11. Plainte

La plainte pour « non assistance à personne en danger » de parents d'élèves déposée en novembre 2019 à l'encontre de M. Cazorla est passée au Magistrat pour relecture. M. Cazorla attend donc sa convocation au tribunal correctionnel.

12. Demande de travaux

Une fiche de demande de travaux pour l'été va être remis à la mairie avant la fin de la semaine.

13. Questions des parents.

Pas de questions des parents

14. Remerciements

L'équipe enseignante remercie Martine Chevaux de l'ancienne équipe municipale pour la mise en place des règles du protocole sanitaire lors de la réouverture en mai.

M. Cazorla tient à remercier particulièrement Delphine Rousseau qui a toujours été présente lors du confinement et pour la réouverture. Le travail réalisé à l'école n'aurait pu se faire sans son aide et inversement.

Delphine Rousseau était le seul contact que j'ai eu pendant toute la durée du confinement, y compris les jours de garde d'enfants de personnels soignants.

L'école compte toujours sur le précieux soutien de l'APEEB.

Séance levée à 19H10

Le directeur,

Les délégués de parents d'élèves